

Le mot du Maire



Par ces premiers mots, je vous informe que j'ai pris la décision de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales en mars prochain. Cette décision a bien entendu été longuement et mûrement réfléchie. J'ajoute qu'il me semblait important de ne pas tarder à vous informer afin de

laisser aux éventuels candidats le temps de la réflexion et de la préparation. J'ai toujours pensé que le renouvellement et le rajeunissement des élus était important, cela doit permettre de bien dynamiser les équipes municipales et la démocratie locale. Durant 12 années dont 6 en tant que premier magistrat de la commune, je me suis pleinement investi dans la fonction. J'ai vécu une aventure passionnante avec de nombreux moments forts, ce qui a représenté beaucoup de travail et permis de mener à bien, avec les élus du conseil municipal, de nombreux projets. Beaucoup sont réalisés, d'autres sont encore en phase de réalisation. A cette place de maire et d'élu, il est compliqué de satisfaire chacun, mais je vous assure sincèrement que mon objectif a toujours été d'être au service des habitants et d'améliorer la qualité de vie de la commune. Cette qualité de vie est à mes yeux l'élément le plus important à préserver.

Sur cette fin d'année, voici les projets en cours ou à réaliser :

- le programme de voirie aux Basse-Landes (route partagée avec la Vicomté sur Rance), au Mézeray (route partagée avec Lanvallay) dans le cadre de la compétence voirie transférée à Dinan Agglomération.

- la réfection dans le bourg des rues du Tertre et du Bas-bourg en gestion communale
- le démarrage du chantier de rénovation du cimetière après les vacances de la Toussaint
- la réalisation du circuit de Pumptrack pour les jeunes et les moins jeunes adeptes du vélo et du VTT
- la poursuite de la rénovation du restaurant scolaire (éclairage, stores, étanchéité toiture)
- l'installation des panneaux électroniques d'information

En ce qui concerne la vie locale, je me ferai un plaisir de participer au traditionnel repas organisé par le CCAS pour nos aînés, il se déroulera le dimanche 20 octobre.

Avec l'association Santé - Éducation et Prévention sur les Territoires de Bretagne, le CCAS a également mis en place des "ateliers mémoire" bien utiles pour les personnes d'un certain âge qui participent avec intérêt à ces 10 séances de 2h30.

Le 23 octobre, le Club de l'Amitié organisera sa Potée, toujours très attendue.

Le festival Les Esclaff' Jeux qui n'avait pas pu se dérouler en 2018, revient cette année les 16 et 17 novembre pour le plaisir des grands et des petits qui pourront jouer ensemble, avec les conseils avisés de nombreux animateurs.

Le 23 novembre sera consacré à la Tartiflette de l'Ogec et pour finir joyeusement cette année 2019, le Comité des Fêtes organisera son traditionnel Réveillon du Jour de l'An le 31 décembre.

Je vous adresse à toutes et à tous mes cordiales salutations.

Au temps de la Renaissance

Un voyage a été organisé par l'Amicale Laïque de St-Hélen à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort de Léonard de Vinci. Un car complet de 52 personnes est parti de la commune le 28 juillet vers 6h00 du matin en direction de la Touraine et de ses célèbres Châteaux de La Loire.

En arrivant à Amboise, nous sommes entrés dans l'univers de Léonard De Vinci par la visite du château du Clos-Lucé qui fut sa demeure une partie de sa vie.

Dans ce cadre extraordinaire, nous avons découvert l'histoire d'un homme au génie universel.



À la fois architecte, peintre, sculpteur, ingénieur, mathématicien, anatomiste, géologue, inventeur, il s'intéresse à tout, écrit sur tous les sujets, met au point des quantités de machines.



Nous avons poursuivi notre journée à Villandry où se déroulait ce samedi la Journée du Potager. Plus qu'un jardin, c'est un véritable joyau qui s'est offert à nos yeux : tout y est minutie, mêlant légumes et fleurs dans une harmonie de formes et de couleurs.

Les voyageurs ont beaucoup apprécié ce voyage et sont prêts à repartir pour de nouvelles aventures

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les personnes désirant se passer peuvent le faire auprès de la mairie de leur domicile. Pour cela, les partenaires doivent remplir certaines conditions : être majeurs, juridiquement capables, ne pas être déjà mariés ou pacsé, ne pas avoir de liens familiaux directs) et rédiger une convention. Ils doivent ensuite faire enregistrer cette dernière auprès de l'officier de l'état civil à la mairie de leur résidence commune ou chez un notaire.



Urbanisme

Besoin d'un conseil sur votre projet ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition, sur rendez-vous, pour étudier votre projet en amont de son instruction.

Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous. Il apporte une aide gratuite aux particuliers qui désirent construire ou faire construire, transformer ou aménager, un bâtiment (habitation, local professionnel, annexe...). La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le jeudi, au Siège de Dinan Agglomération. Contact et RDV : 02 96 87 14 14



Immatriculations et Permis de Conduire

Depuis novembre 2017, la préfecture n'assure plus l'accueil du public pour les procédures liées aux immatriculations et aux permis de conduire.

Maintenant, la majorité des démarches administratives s'effectuent sur le site officiel de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>

Si vous ne disposez pas d'un accès internet, des points d'accueil numérique sont à votre disposition à la préfecture et à la sous-préfecture de Dinan (ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h)



Collecte des Déchets

Bonne nouvelle, le tri sélectif des déchets (sacs jaunes) s'étend désormais aux "petits" aluminium, capsules de lait et de yaourts, barquettes, capsules de café..., des déchets particulièrement polluants. Pensez-y dans vos prochains tris.



RÉGLEMENTATION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Dans les Côtes d'Armor, il est interdit toute l'année, l'incinération des déchets verts par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage (sauf les exploitants agricoles sous certaines conditions avec demande d'autorisation).

La loi en vigueur du Grenelle de l'environnement stipule que le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de propagation d'incendie. En plus, il est la source d'émission importante de substances polluantes.

Les infractions sont passibles de sanctions prévues aux dispositions des codes pénal et forestier.

Pour vos déchets verts pensez au dépôt en déchetterie, au paillage et au compostage !



Numéros Utiles

Mairie : 02 96 83 21 55
Site de la commune : www.saint-helen.fr
École Émilie et Germaine Tillon : 02 96 83 26 78
École St Yves : 02 96 88 29 60
Dinan Agglomération : 02 96 87 14 14
SAMU - Urgences médicales : 15
Pompiers : 18 / 112 (depuis un portable)
Police secours : 17
Centre anti-poison : 02 96 59 22 22
Alam 22 (maltraitance personnes âgées) : 02 96 33 11 11
SOS enfance maltraitée : 119
Violences conjugales : 3919

RAMASSAGE DES SACS JAUNES

Semaine impaire

(le mardi toutes les deux semaines)

Il vous est rappelé de ne pas déposer les sacs jaunes trop tôt ou de les laisser au bord des routes jusqu'au prochain passage et ceci dans un souci d'esthétique, d'émanation d'odeurs, tentation pour les animaux...

Il en est de même pour les poubelles (conteneurs verts) qui doivent être rentrées après le passage du camion.

FERRAILLES

Prochaines dates de ramassage :
les mardis
7 janvier et 7 avril 2020

Nous vous rappelons que seuls les ferrailles et gros électroménagers sont collectées !

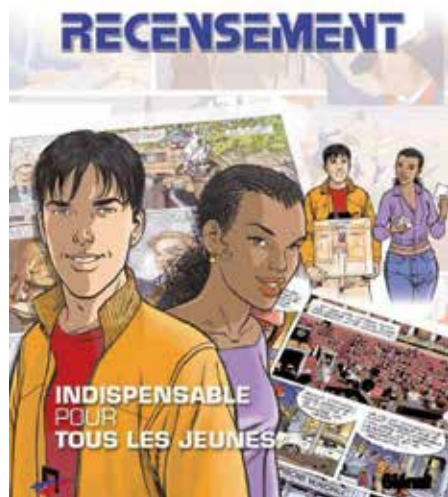
Les crottes, y'en a ras-la-truffe !



Ramasser, c'est respecter

Recensement Militaire

Le recensement est obligatoire ; il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} suivant. Se présenter en mairie avec le livret de famille.



Opération Argent de Poche

La prochaine session de l'opération Argent de Poche sera communiquée ultérieurement.



HEURES D'OUVERTURE

Déchetterie de Conillé

02.96.88.23.22

Ouverture

lundi - mardi - vendredi - samedi

Horaires

8h45 - 12h30 et 14h00 - 17h45

Dates des élections

Ne laissez pas les autres décider pour vous !

Votez

Rappel : ne pas oublier de se munir d'une pièce d'identité



Carte d'Identité et Passeport

Vous pouvez effectuer les démarches dans les mairies de Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët...

Pour la mairie de Dinan, les demandes sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43. Les imprimés peuvent être retirés en mairie mais il est recommandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr>



Pièces à fournir :

- Photo d'identité
- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport et sa photocopie ou carte vitale, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile : original de moins de 3 mois (facture EDF, eau...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois
- Déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité

- Pour les mineurs, en cas de séparation ou divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant

- Pour les passeports, timbres fiscaux commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur <https://timbres.impots.gouv.fr>

Adulte : 86 € - Mineurs de 15 à 18 ans : 42 € - Moins de 15 ans : 17 €

CHIENS ERRANTS

Comme tout animal, le chien peut, par son comportement, causer des dommages à autrui. En conséquence, il requiert une certaine attention de son maître ou de toute personne chargée de sa surveillance. Bien sûr, on peut penser que tout le monde sera d'accord avec cette affirmation... sauf que certains propriétaires ont du mal à se l'appliquer à eux-mêmes !

Il convient donc de rappeler qu'un animal est considéré être en état de divagation dès lors qu'il se trouve hors de la propriété de son maître, et hors de sa surveillance, et de son contrôle.

Nous appelons donc les propriétaires de chiens à faire preuve de la plus grande vigilance pour éviter que ceux-ci ne s'échappent et divaguent dans la commune.

En effet, même si ces animaux ne sont pas agressifs ou dangereux, ils peuvent par leur seule présence sans surveillance, inquiéter des enfants, des personnes âgées, des joggeurs ou des cyclistes qui se promènent.

Nous comptons sur votre civisme et votre responsabilité.



TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE

Nous vous rappelons l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 réglementant les bruits de voisinage. Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

ALSH Saint-Hélen

L'accueil de loisirs s'est déroulé du 8 juillet au 2 août dernier, à la Maison des Lutins de Saint-Hélen, avec une moyenne de 55 enfants par jour.

Plusieurs sorties ont eu lieu : piscine, Accrobranche à Saint-Cast, Laser-Game à Lanvallay, Jardin du Val Cocherel et Petit Train de Dinan, Forêt de Villecartier, la piscine et le château de Combourg.

L'équipe d'animation a œuvré avec succès à faire passer un bon moment aux enfants avec des activités manuelles variées et des jeux extérieurs. Le centre s'est terminé par une fête.

Pour l'année 2019-2020, les communes de Saint-Hélen, La-Vicomté-sur-Rance et Pleudihen-sur-Rance ont décidé de créer un accueil de loisirs intercommunal.

Saint Hélen accueillera les enfants pendant les vacances de La Toussaint et de Printemps. Pleudihen accueillera les enfants pendant les vacances d'Hiver et tous les mercredis.

Pour de plus amples renseignements : www.saint-helen.fr ou Mr José ESCANEZ – mairie de Pleudihen 06 68 19 26 42.



Les Coët'Lutins

Après la pause estivale, c'était la rentrée des p'tits lutins le jeudi 5 septembre.

Pas de cris, pas de larmes mais beaucoup de plaisir à se retrouver autour des jeux proposés.

Cette année l'association les Coët'Lutins propose un nouveau temps fort. En effet les p'tits lutins s'initieront à la motricité, encadrés par un animateur, sur 1 ou 2 séances.



Ils retrouveront, régulièrement, avec toujours autant de curiosité, les animaux de la Ferme de Kémo à Corseul. Les rencontres autour de la musique sont actuellement à l'étude. De nouveaux achats de fournitures vont garnir le placard aux activités pour de nouvelles réalisations de chefs d'œuvre !!!

Après un essai, plutôt réussi au vu de l'attention des p'tits lutins, un nouveau spectacle de marionnettes, initié par des assistantes maternelles de l'association, sera certainement proposé.

En conclusion, encore de beaux moments à vivre, à expérimenter, à découvrir au sein de cet accueil collectif qui permet aux enfants de se rencontrer et de se socialiser en douceur.



Évasion Hélénaise



La 6^{ème} édition de l'endurance moto s'est déroulée sous un soleil radieux et avec beaucoup de poussière.

130 équipages ont pris le départ, c'est le duo MARECHAL Grégory du MC PLOUER et FONTAINE Johann du Moto Club d'Iffendic qui s'impose sur cette épreuve.

Le repas annuel se déroulera le 25 Janvier, précédé de l'Assemblée générale où nous partagerons la traditionnelle Galette des rois le 10 janvier.

Club de l'Amitié de Saint Hélien

LES SORTIES

- le dernier voyage en Croatie organisé par le club fut une réussite, par la beauté des paysages, et par l'organisation du séjour. Un repas organisé par le club pour finaliser le voyage, au Bar de l'aérodrome de Dinan.
- la sortie d'une journée au "Haras de la Michaudière" le 26 Septembre s'annonce aussi particulièrement attendue. le spectacle des Bodin's est pour le 12 Décembre (les réservations sont closes).



LES REPAS

- la Potée 2019, repas dansant animé par Sylvère Burlot, très apprécié également, se fera le 23 Octobre. N'hésitez pas à réserver vos places, si ce n'est déjà fait.
 - la fête et le repas de Noël 2019 sont prévus le 14 Décembre (réservé aux adhérents du club)
- Pour rappel : nos activités habituelles paraissent chaque début de mois dans la rubrique infolocale du journal Ouest-France.

Rance-Coëtquen Football Club



Le club de Rance Coëtquen Football, association de Saint-Hélène et de La Vicomté de Rance a débuté la saison 2019-2020.

Le club s'est renforcé cet été avec de nombreuses recrues.



Avec cet effectif qui est d'une quarantaine de licenciés, les ambitions seront le podium pour l'équipe A qui évolue en D2 et une tentative d'accession en D3 pour l'équipe B qui évolue en D4.

Pêcheurs des Quintaines

Toujours une bonne affluence sur l'Étang des Quintaines, quelques 70 pêcheurs sont venus taquiner la truite et le gardon tout au long de l'année.

Certains ont prêté main forte aux membres du bureau pour effectuer trois faucardages manuels pour aider les carpes amours à supprimer la jussie, plante particulièrement invasive, nous les remercions sincèrement.

Les 2 pêcheries ont eu un énorme succès, très bonne fréquentation et superbe beau temps.

Le prochain lâcher réservé aux cartes annuelles aura lieu le samedi 5 octobre avec un lâcher de 60 kg de grosses truites.

Pour la saison 2020, les pêcheurs pourront trouver les infos et le calendrier sur la page Facebook : Etang Des Quintaines ou sur le site de la Mairie : www.saint-helen.fr

Le président Éric Legout



Référendum d'Initiative Partagée - Aéroports de Paris

Une proposition de référendum d'initiative partagée sur les aéroports de Paris est lancée en 2019 en France. Première du genre dans le pays, elle est destinée à ratifier une proposition de loi "visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des Aéroports de Paris". Le recueil des signatures des électeurs pouvant conduire au référendum est mis en œuvre pendant neuf mois, du 13 juin 2019 au 12 mars 2020.

Si vous n'êtes pas favorable à ce projet de privatisation, vous pouvez en tant qu'électeur, déposer votre signature.

Modalités de dépôt, 2 possibilités :

- L'électeur dépose par ses propres moyens (ex : ordinateur, smartphone, tablette...) son soutien sur le site internet <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>
- Un agent de la commune enregistre électroniquement le soutien de l'électeur, présenté sur un formulaire Cerfa (disponible en mairie).



Amicale Laïque

Esclaffades 2019

Cette année, encore une belle édition malgré un samedi marqué d'une canicule exceptionnelle. Cette chaleur de plomb a retardé l'arrivée du public sur la première journée qui a rejoint le festival un peu plus tardivement. Le dimanche a permis de retrouver des températures plus supportables et les spectateurs sont venus très nombreux, il a d'ailleurs fallu ouvrir quelques parkings supplémentaires. Une centaine d'artistes avec 18 spectacles et 24 animations et ateliers ont emporté les spectateurs à la découverte de créations et d'univers originaux. C'est un grand bonheur pour plus de 200 bénévoles d'accueillir des gens heureux qui viennent parfois de loin pour passer un week-end dans notre village.

La 18^e édition se déroulera les 27 et 28 juin prochains.



Amicale Laïque

De Fil en Aiguille

L'atelier "De Fil en Aiguille" est ouvert à tous et à toutes, tricoteurs(euses), apprentis(es), experts(es).

En plus de nos réalisations personnelles, nous avons en 2019 mené une action en lien avec une association normande "Tricote un sourire" dont l'objectif est de se rassembler autour d'un projet commun.

Parmi leurs différentes réalisations, nous avons choisi de tricoter de petits carrés destinés à être une infime partie d'un tableau de Claude Monet. Nous vous invitons à visiter leur site www.tricoteunsourire.com.

Notre activité a lieu à la Maison des Associations le jeudi à 15h00 à partir du 12 septembre.

Renseignements au 02 96 88 24 75 (heures repas)



ACTIVITÉS À ST-HÉLEN 2019-2020

YOGA

Harmonie
du corps et de l'esprit

Salle Coëtquen

Mercredi 20h00-21h00

Jeudi 9h30-10h30

+ 20 minutes de Méditation
à chaque séance

TAÏ CHI CHUAN

Gestuelle énergétique
chinoise

Salle Coëtquen

Lundi 19h00

Mercredi 18h30



AÉROBIC

Salle des Fêtes

Mardi à 20h15



Animateur diplômé Bernard Gaudin

Début des cours à partir du 9 septembre

Inscriptions sur place 1^{ère} séance d'essai gratuite
Tarif : 120 € pour l'année + 45 € adhésion

Tarif dégressif pour les couples

Possibilité de régler en 3 fois

Chèque 1 : 85 € débité à l'inscription

Chèque 2 : 40 € débité en janvier

Chèque 3 : 40 € débité en avril

Fournir les 3 chèques (ordre AL St Hélien)
ainsi qu'un certificat médical

Renseignements au 06 71 64 79 66

Organisation Amicale Laïque de Saint-Hélien

Studio Danse Émeraude

Le Studio Danse Émeraude a fait sa troisième rentrée début septembre. L'association, qui compte désormais 120 adhérents, propose des cours de danse modern'jazz et classique à Saint-Hélien et Saint-Pierre de Plesguen pour petits et grands à partir de 4 ans.



Cette année 2019-2020 sera ponctuée par trois grands rendez-vous :

- les démonstrations et le goûter de Noël qui montrent le travail du premier trimestre.
- un spectacle proposé par les aînées de l'école au profit d'une association caritative en février.
- le gala de fin d'année qui aura lieu en juin.



Les inscriptions sont toujours possibles, par téléphone au 06.88.14.24.62 ou mail : studiodanseemeraude@gmail.com

Festivités 2019

- Samedi 12 octobre
Soirée des bénévoles - Les Esclaffades
- Dimanche 20 octobre
Repas des Aînées - CCAS
- Mercredi 23 octobre
Potée - Club de l'Amitié
- samedi 16 et dimanche 17 novembre
Les Esclaff'jeux - Amicale Laïque
- Samedi 23 novembre
Repas - OGEC
- Mardi 31 décembre
Réveillon St Sylvestre - Comité des Fêtes

Amicale Laïque

Esclaff' Jeux 2019

Les Esclaff'Jeux reviennent les 16 et 17 novembre pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Pendant 2 jours, différents pôles de jeux seront proposés, des jeux d'ambiance, des jeux de rapidité, d'enquête, coopératifs, jeux de cartes...

L'occasion pour les jeunes et les moins jeunes de délaisser leur tablette ou leurs jeux vidéo pour venir partager un moment entre copains ou en famille

Ce festival, imaginé par l'Amicale Laïque, se construit avec de nombreux partenaires, La Cave à Jeux, Dinan Mythes, les ludothèques de Plouër et de Plancoët, Les Coët'utins, Les Éclaireurs de France, Le Lutin Ludique, Le Ludobus de la ville de Dinan, L'Énigme Bar.

Horaires :

Samedi : 14h00 - 19h00

Dimanche : 14h00 - 18h00

Participation :

Adultes 1€/jour - Enfants de 6 à 12 ans : 0,50€/jour

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés.

Pour ne pas faire la queue à l'entrée, vous pouvez prendre les bracelets d'accès à la Mairie à partir du mardi 4 novembre



Journées du Patrimoine

Les 20, 21 et 22 septembre, la commune a reçu les Journées du Patrimoine en partenariat avec l'association Cœur Émeraude qui porte le projet du Parc Naturel Régional de la Vallée de la Rance et le Conseil Régional de Bretagne qui nous avait décerné un Coup de Cœur à l'occasion de cet événement national.

Le vendredi, les élèves de CM1-CM2 des 2 écoles ont participé à des animations qui leur ont permis de découvrir le patrimoine architectural du bourg et de recevoir le diplôme de «Petit Ambassadeur du Parc». Un goûter convivial a clôturé l'après-midi des enfants.

En soirée de ce même vendredi, Madame Véronique Orain du Service de l'inventaire du patrimoine culturel de la Région Bretagne, a présenté la conférence «Histoire et patrimoine à Saint-Hélen», restitution suite à l'enquête sur le patrimoine de Saint-Hélen menée en 2018. Elle a présenté de façon très dynamique à un auditoire attentif et intéressé, le patrimoine du bourg et des différents lieux-dits (châteaux, manoirs, maisons et fermes), l'histoire des familles, les Coëtquen, pour les plus illustres et les plus anciennes, mais aussi d'autres plus proches, souvent celles des aïeux des habitants actuels.

Le samedi une visite commentée était proposée dans le bourg ainsi qu'une balade jusqu'au Manoir du Plessis ouvert à cette occasion par le propriétaire.



Le dimanche, les habitants du village de Coëtquen ont accueilli les visiteurs pour présenter leurs maisons et leurs histoires avec également une visite des vestiges du Château de Coëtquen.



Ces deux journées se sont terminées par des collations qui ont permis de continuer à échanger sur le patrimoine de la commune. Environ 200 personnes ont participé aux différentes animations. Un grand merci aux habitants qui ont contribué à la réussite de ces Journées du Patrimoine à Saint-Hélen.

École Saint-Yves

Effectifs

Une belle rentrée à l'école Saint-Yves et des effectifs en hausse.

L'école comporte toujours 4 classes :

26 TPS PS MS avec Valérie Willain, secondée de Stéphanie Boixière

22 GS/CE2 avec Delphine Saint Martin.

21 CP/CE1 avec par Marie Houllès le lundi et Anne Gaudiche le reste de la semaine.

19 CM1/CM2 accompagnés par Silvia Grueau.

Rozenn Lefilleul, AESH, vient apporter son aide en GS/CE2 et en CM1/CM2.

Les inscriptions sont encore possibles et nous accueillons toute l'année de nouveaux élèves. Quelques-uns arriveront en janvier, puis en avril prochain.

Pot d'accueil

Le lundi 2 septembre dernier, jour de rentrée, a eu lieu le petit café d'accueil, organisé par l'APEL.

Ce fut un moment pour rencontrer les nouvelles familles et se retrouver après l'été ! Une quarantaine de parents était présente.

Cirque

Le projet phare de cette année est l'accueil du cirque Gervais Klising pour une semaine de découverte des arts du cirque du 23 au 27 septembre.



Le défilé de camions, caravanes et remorques est arrivé dimanche 22 septembre au matin, sur le terrain de foot de Saint-Hélen. De nombreuses familles s'étaient déplacées pour l'événement !



UGSEL

L'école adhère à l'UGSEL 22, association sportive du département pour l'enseignement catholique. Et pour fêter l'année qui commence sportivement et lancer l'année, toutes les classes ont vécu un temps fort vendredi 20 septembre sur le terrain des sports .



Les 90 élèves, répartis en 9 équipes de 10 élèves, toutes classes confondues, ont joué ensemble avec le jeu Méli-Mélo : un jeu de course, de mémorisation permettant de collaborer petits et grands, de se connaître et de partager un moment festif. La matinée s'est terminée autour du chant "des chansons plein la tête" du groupe "Zut".

En soirée, le chapiteau de 700 places était monté sous le soleil et des enfants venaient découvrir la structure et rencontrer la famille Klising.

Depuis lundi matin, les élèves, par classe, expérimentent les différents ateliers : jonglage, acrobatie, fil, boule, rolla bolla...

Ils s'entraîneront toute la semaine et présenteront un spectacle sous le chapiteau vendredi 27 septembre à 20h, ouvert à tous bien sûr !

En classe, c'est l'occasion de travailler sur le monde du cirque, le vocabulaire, des arts du cirque, les métiers et la lecture autour du cirque.

Les autres rendez-vous de l'année

Spectacle des 3 chardons pour les élèves de maternelle.

Les incorruptibles : défi lecture pour les CM1/CM2.

Choeur d'écoles : chorale d'enfants pour les CM.

Intervenant UGSEL en sport au mois de novembre.

Cycle de piscine : CP CE1 CE2.

Quelques dates à noter

Mardi 8 octobre à 20h30 : Assemblée Générale OGEC / APEL

Samedi 23 novembre à 20h : repas tartiflette organisé par l'OGEC

École Publique Émilie et Germaine Tillion

Effectifs :

Cette année scolaire nous accueillons 107 élèves de la maternelle au CM2 avec 5 classes :

TPS/PS/MS (22), MS/GS (22),
CP/CE1(19), CE1/CE2 (18),
CM1/CM2 (26).

Des élèves de toute petite section seront accueillis à partir de Janvier 2020.

Composition de l'Équipe éducative

Corinne Calvé, directrice : classe de TPS/PS/MS, Sylvia Charpentier, classe de MS/GS, Isabelle Daneau, classe de CP/CE1, Franck Gilbert, classe de CE1/CE2, Marion Poirier, classe de CM1/CM2.

Décharge de Mme Calvé : Stéphanie Dèque, le jeudi, Décharge de Mme Poirier : Stéphanie Dèque le lundi, Véronique Jourdan et Sabine Siegler, ATSEM des classes maternelles.

Activités et Vie des Classes

Maternelles et élémentaires :

cette année, toutes les classes de l'école ont choisi de mener un projet musical en partenariat avec une intervenante du Kiosque (école de musique de Dinan Agglomération). Le thème du projet sera "les percussions corporelles et le Gumboots".

Le projet se déroulera d'octobre à décembre, un spectacle sera présenté aux familles.



À la rentrée, les CP-CE1 ont fait l'état des lieux du jardin de l'école. Ils ont apprécié les parfums des plantes aromatiques : lavande, menthe, thym, verveine citronnelle...

Une rentrée en musique !

Comme chaque rentrée, l'Amicale Laïque a organisé un petit pot d'accueil pour souhaiter la bienvenue à toutes les nouvelles familles et permettre un moment convivial d'échanges entre les parents et les enseignants.

En fin de matinée, les classes se sont réunies dans la salle de motricité pour partager un moment musical. Chaque classe a chanté des chants qui ont été appris en juin dernier, en prévision de la rentrée en musique.

Les parents ont été conviés à ce temps de partage musical.



Ils ont aussi récolté leurs tomates. La classe souhaite poursuivre et développer les activités dans ce jardin tout au long de cette année scolaire.

Les projets de l'année avec l'OCCE et les autres projets pédagogiques sont en cours d'élaboration, ils seront précisés dans le courant du 1^{er} trimestre.

Les élèves de CM1-CM2 ont bénéficié, dans le cadre des Journées du Patrimoine, de l'intervention de Véronique Orain du service de l'inventaire du patrimoine culturel de Bretagne.



Cette demi-journée était l'occasion de discuter d'architecture mais aussi de regarder différemment les bâtiments du bourg.

L'association Cœur Émeraude a profité de ce moment pour présenter aux élèves le futur parc naturel régional dont la commune de Saint-Hélen fera partie.



Les élèves se sont vus remettre un diplôme d'Ambassadeur du parc. Un goûter était offert à l'issue de cette journée.

Les classes élémentaires de Saint-Hélen et de la Vicomté-sur-Rance se retrouveront début novembre lors d'un cross.

Tous les encouragements seront les bienvenus ! La date de la rencontre sera précisée ultérieurement.

Informations pratiques :

Si vous souhaitez avoir des informations ou visiter l'école en vue d'une inscription, n'hésitez pas à contacter la Directrice (Corinne Calvé) au 02 96 83 26 78. Jour d'accueil administratif : le jeudi (prise de rendez-vous impérative)

Les informations cultures et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minute par les organisateurs.

Directeur de la publication : Pascal Perrin - Rédaction : Secrétaires de Mairie et Groupe Communication

Mairie - 22100 Saint-Hélen - Tél. : 02.96.83.21.55 - Fax : 02.96.88.22.62

Courriel : mairie.st.helen@wanadoo.fr - Site : www.saint-helen.fr

Horaires de la mairie :

Lundi, Mardi et Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00 • Mercredi, Jeudi et Samedi : 9h00 - 12h00

Imprimé par nos soins ■ Conception : Pépito-Créations - 06 67 47 35 44.

